

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU 9 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, maire,**

Présents : **Mmes** Sandrine BERSANS, Sandrine HOURS, Isabelle BRUN, Françoise CLASTRE, Sarah LACAVE-PISTAA, **MM.** Yannick BIELLE, Sébastien LACAVE-PISTAA, Jean-Marc MAZOU, Olivier MICHON, Xavier PIAT, Jérôme SANCHEZ .

Absents-excusés :

Mme Sandrine BERSANS a été nommée secrétaire.

Date de convocation

31 octobre 2023

Date d'affichage

31 octobre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 12

Votants : 12

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2023
 - 2- Demande de subvention pour l'aménagement du bâtiment de l'étage de la Mairie
 - 3- Demande de subvention pour l'agrandissement du Columbarium
 - 4- Divers
-

1° Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 octobre 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents

2°) Demande de subvention pour l'aménagement du bâtiment de l'étage de la Mairie

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal que le village ne dispose pas **d'espace aménagé pour stocker les archives, de salle dédiée aux réunions pour les associations du village**. Elle propose de créer ces espaces en aménageant l'étage du bâtiment de la Mairie située 1570 route des Pyrénées.

Elle présente différentes fiches techniques. Le coût de ce projet s'élèverait au maximum à **100 000.00 € HT**

Pour pouvoir réaliser ce projet, Mme le Maire propose de solliciter de l'Etat, du Département et de l'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées le maximum de subventions possibles.

Mme le Maire invite le conseil municipal à se prononcer.

Après avoir consulté le dossier et délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE - le projet d'aménagement de l'étage du bâtiment de la Mairie pour un montant maximum de **100 000.00 € HT**.

DECIDE - de solliciter de l'Etat, du Département et de l'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées le maximum de subventions possibles pour ce projet.

PRECISE - que le financement de cette opération pourrait être réalisé, en complément, par emprunt et sur fonds libres.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents

3°) Demande de subvention pour l'agrandissement du columbarium

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal que, pour tenir compte de la pratique croissante de la crémation au sein des familles de la commune, il conviendrait d'agrandir le columbarium existant dans le cimetière communal. N'ayant plus de place dans le columbarium situé route des Pyrénées, elle propose de l'agrandir en posant 10 urnes supplémentaires.

Elle présente différentes fiches techniques. Le coût de ce projet s'élèverait au maximum à **4 500 € HT**

Pour pouvoir réaliser ce projet, Mme le Maire propose de solliciter de l'Etat, du Département et de l'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées le maximum de subventions possibles.

Mme le Maire invite le conseil municipal à se prononcer.

Après avoir consulté le dossier et délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE - le projet d'agrandissement du columbarium pour un montant maximum de **4 500 € HT**.

DECIDE - de solliciter de l'Etat, du Département et de l'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées le maximum de subventions possibles pour ce projet.

PRECISE - que le financement de cette opération pourrait être réalisé, en complément, sur fonds libres.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents

4°) Divers

- Corinne partant à la retraite le 31 décembre 2023, nous avons fait un appel à candidature pour une prise de poste prévu le 4 décembre. Le CDG a déjà reçu 4 candidatures.
- Les colis de Noël sont commandés pour les Aubertinois de plus de 80 ans.
- Madame BASCOURRET Odette fêtera ses 100 ans le 23 novembre 2023.
- Toujours le même souci pour la maison Bascougnat et aucune solution trouvée à ce jour pour tous ces chats.
- Prévoir la révision de la liste électorale entre le 24 novembre et le 29 décembre 2023 pour les prochaines élections européennes.
- Aubertin a eu le plaisir d'accueillir une troupe de théâtre en béarnais. En première partie nous avons eu le plaisir de voir 2 habitants d'Aubertin jouer un petit sketch.
- Les travaux du pont du Jusclat sont terminés. Nous remercions l'entreprise BTPS qui a fait du très bon travail.
- Lors de la cérémonie du 11 novembre, Françoise, Isabelle et Sarah liront des textes à l'église avant le dépôt de la gerbe au monument aux morts et du pot de l'amitié.

Séance levée à 22h 00

Signature du Maire : Martine RODRIGUEZ

Signature du secrétaire de séance : Sandrine BERSANS